

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 24 novembre 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3933-2015.

Cause tarifaire 2016-2017 d'Hydro-Québec Distribution.

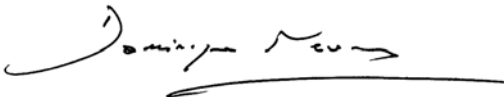
Planification d'audience de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Madame Brigitte Blais et Messieurs Jacques Fontaine et Jean-Claude Deslauriers, analystes, présenteront leurs quatre rapports C-SÉ-AQLPA-0008, C-SÉ-AQLPA-0009, C-SÉ-AQLPA-0010 et C-SÉ-AQLPA-0011 : Durée prévue : environ 40 minutes. Nous prions respectueusement la Régie de l'énergie de permettre le dépôt de leurs déclarations assermentées en partie aujourd'hui et en partie plus tard cette semaine.
- **Recommandation quant à la preuve d'Hydro-Québec** : Nous recommandons fortement la fusion des panels 2 et 3 d'HQD. En effet, l'appréciation du coût de service, des gains d'efficience et des indicateurs de performance nous apparaissent indissociables. La preuve de SÉ-AQLPA elle-même établit un lien entre ces aspects dans leur rapport sur le SALC (SÉ-AQLPA-0010). La dissociation des panels 2 et 3 risquerait d'amener de multiples reports de réponses de l'un à l'autre lors des contre-interrogatoires.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 5-10 minutes si nécessaire à chacun des panels 1 et 5. Environ 30 minutes à chacun des panels 2, 3 et 4. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 5-10 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 60 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)